

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2022

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de conseillers votants : 33

Le quorum (17/33) est atteint

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf juin à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Lydia CHEVALIER, 1^{ère} adjointe, puis de Madame Sylvie COUCHOT, Maire de Vauréal.

Date de la convocation : 23 juin 2022

Etaient présents : Mme Sylvie COUCHOT, Mme Lydia CHEVALIER, M. Raphaël LANTERI, Mme Simone DUFAYET, M. Jean-Marie ROLLET, M. Benjamin GABIRON, Mme Gaelle SOULIER-SOTGIU, M. Daniel VIZIERES, M. Michel JUMELET, Mme LARDET-ROMBEAUX, M. Victorien LACHAS, Mme Marie-Christine SYLVAIN, M. David BEDIN, M. Philippe SAINTE-CROIX, M. Michel ROUZIOU M. Guillaume MERLET, Mme Valentine CALABRE, Mme Régine WATERLOT, M. Pascal PARENTY, Mme Siham FOURSANE, M. Abdelkrim DAOUDI, Mme Natacha EUSEBE, Mme Josseline JASON, M. Rida BOULTAME, M. Aziz BOUJDAG, Mme Patricia JOSE, Mme Jacqueline DISANT, M. Bruno LE CUNFF, Mme Patricia FIDI, Monsieur Antoine MIGALE.

formant la totalité des membres en exercice

Conseillers municipaux absents ayant donné un pouvoir

Mme COUCHOT donne pouvoir à Mme CHEVALIER

Mme FAUQUEUR donne pouvoir à M. ROLLET

M. GOURY donne pouvoir à M. LANTERI

Mme CARON donne pouvoir à Mme FOURSANE

Conseillers municipaux ayant rejoint la séance en cours

M. BOUJDAG a rejoint la séance pendant l'étude du relevé de décisions, à 20h30

Mme COUCHOT a rejoint la séance pendant l'étude du relevé de décisions, à 20h45

Madame Régine WATERLOT est désignée secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
095-219506375-20220629-1-4-06-2022-DE
Date de télétransmission : 07/07/2022
Date de réception préfecture : 07/07/2022

COMMUNE DE VAUREAL

DELIBERATION N° 1.4/06/2022

NOMENCLATURE ACTES :

7.1 Décisions budgétaires

OBJET : VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sur proposition de Monsieur Jean-Marie ROLLET, adjoint au Maire chargé des finances et de la commande publique,

VU l'article L.1612-11 du code général des collectivités territoriales relatif au budget supplémentaire,

VU l'article 106 (III) de la loi NOTRe du 07 août 2015 qui permet aux collectivités territoriales qui le souhaitent d'appliquer le cadre budgétaire et comptable applicable aux métropoles de droit commun (M 57)

VU les arrêtés du 21 décembre 2016, 20 décembre 2018 et 09 décembre 2021 relatifs à l'instruction budgétaire et comptable M57

VU la délibération n°2.1/09/2021 du Conseil municipal du 29 septembre 2021 portant passage à la nomenclature M57 et fixant des modes de gestion des amortissements pour tous les budgets de la ville

VU la délibération n° 2.2/03/2022 du 23 mars 2022 relative au vote du Budget Primitif 2022 du budget principal de la Ville,

VU la délibération n° 1.1/06/2022 du 29 juin 2022 relative au vote du compte de gestion 2021,

VU la délibération n° 1.2/06/2022 relative à l'approbation du compte administratif 2021 du budget principal de la ville,

VU la délibération n°1.3/06/2022 relative à l'affectation des résultats comptables de l'exercice 2021,

CONSIDERANT que les ouvertures de crédits au budget supplémentaire 2022 répondent en premier lieu à l'obligation légale d'intégrer dans le cycle budgétaire les données constatées à la clôture de l'exercice précédent, après le vote du compte administratif en concordance avec le compte de gestion et à l'affectation du résultat soumis à l'approbation du Conseil municipal et d'intégrer s'il y a lieu les restes à réaliser en dépenses et en recettes,

**APRÈS AVOIR ENTENDU L'EXPOSÉ DU RAPPORTEUR
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

DECIDE A LA MAJORITE

(27 pour / 6 contre : Mesdames Disant, José et Messieurs Boujdag, Boultame, Le Cunff, Migale)

ARTICLE 1 : D'ADOPTER LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 du budget principal de la ville conformément au document joint en annexe.

ARTICLE 2 : Madame le Maire de la commune de Vauréal est chargée de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité, dont ampliation sera notifiée aux délégués et publiée au recueil des actes administratifs.

**Pour extrait conforme
au registre des délibérations**

**Madame Le Maire de Vauréal
Sylvie COUCHOT**



Date exécutoire : 07 JUIL. 2022
Date de notification : /
Date de mise en ligne : 07 JUIL. 2022

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois, devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, à compter de sa réception par le représentant de l'Etat ainsi que de sa notification à la personne intéressée ou de son affichage pour tout tiers ayant un intérêt à agir.

ANNEXE I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	BUDGET 2022	BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022	Crédits ouverts 2022
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 171 000,00 €	1 655 515,89 €	5 826 515,89 €
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	11 470 500,00 €	300 000,00 €	11 770 500,00 €
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	100 000,00 €	100 000,00 €	200 000,00 €
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	400 000,00 €	2 334 405,00 €	2 734 405,00 €
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	684 000,00 €	200 000,00 €	884 000,00 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 163 000,00 €	296 500,00 €	1 459 500,00 €
66 CHARGES FINANCIERES	172 000,00 €	- €	172 000,00 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000,00 €	100 000,00 €	120 000,00 €
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	500,00 €	4 500,00 €	5 000,00 €
Total Dépenses	18 181 000,00 €	4 990 920,89 €	23 171 920,89 €

RECETTES

Chapitre	BUDGET 2022	BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022	Crédits ouverts 2022
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	- €	4 872 241,89 €	4 872 241,89 €
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	84 500,00 €	- €	84 500,00 €
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	84 000,00 €	- €	84 000,00 €
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 782 900,00 €	- €	1 782 900,00 €
73 IMPOTS ET TAXES	11 512 500,00 €	73 102,00 €	11 585 602,00 €
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 444 600,00 €	45 577,00 €	4 490 177,00 €
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	256 300,00 €	- €	256 300,00 €
76 PRODUITS FINANCIERS	10 500,00 €	- €	10 500,00 €
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 700,00 €	- €	5 700,00 €
Total Recettes	18 181 000,00 €	4 990 920,89 €	23 171 920,89 €

Accusé de réception en préfecture
095-219506375-20220629-1-4-06-2022-DE
Date de télétransmission : 07/07/2022
Date de réception préfecture : 07/07/2022

ANNEXE 2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	BUDGET 2022	REPORT	BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022	Crédits ouverts 2022
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	89 700,00 €	- €	- €	89 700,00 €
10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVE	10 000,00 €	- €	- €	10 000,00 €
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 002 300,00 €	- €	- €	1 002 300,00 €
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	89 550,00 €	32 392,80 €	- €	121 942,80 €
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	35 000,00 €	8 457,00 €	2 289 046,00 €	2 332 503,00 €
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 089 562,00 €	1 113 988,79 €	1 823 045,00 €	7 026 595,79 €
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	30 000,00 €	- €	- €	30 000,00 €
Total Dépenses	5 346 112,00 €	1 154 838,59 €	4 112 091,00 €	10 613 041,59 €

RECETTES

Chapitre	BUDGET 2022	REPORT	BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022	Crédits ouverts 2022
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	- €	- €	180 071,36 €	180 071,36 €
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	400 000,00 €	- €	2 334 405,00 €	2 734 405,00 €
024 PRODUITS DE CESSIONS	20 000,00 €	- €	- €	20 000,00 €
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	684 000,00 €	- €	200 000,00 €	884 000,00 €
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	165 000,00 €	- €	1 590 899,49 €	1 755 899,49 €
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	832 315,00 €	383 867,74 €	577 686,00 €	1 793 868,74 €
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 214 797,00 €	- €	- €	3 214 797,00 €
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	30 000,00 €	- €	- €	30 000,00 €
Total Recettes	5 346 112,00 €	383 867,74 €	4 883 061,85 €	10 613 041,59 €